

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Carol Levesque	Numéro de permis 2007695	Date d'inspection Le 21 mai 2025	
Nom de l'établissement Garderie des P'tits Amis 1		Numéro de téléphone (506) 739-9062	
Adresse 27 avenue Laboissonniere Edmundston NB E3V 3S7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
9(5) Le nombre d'enfants regroupés dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel ne peut être supérieur au nombre d'enfants pouvant être assignés à deux éducatrices.	9(5)	21 mai 2025	21 mai 2025
Commentaires : Le local des enfants en bas ne peut pas avoir plus que 3 éducatrices. Le local a été divisé pour un ratio 1:2 et 3:9. Maximum permis dans le local est 12 enfants en bas âge. La correction a été faite avant mon départ.			
Commentaires généraux			
Visite en avant-midi. Observation de la collation (céréales) Discussion du maximum d'espace permis dans chaque local et le nombre a été affiché dans chaque local.			

original signé par  
Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 21 mai 2025

Date

original signé par  
Carol Levesque

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 21 mai 2025

Date